



CONGO-FMI

La reprise des discussions ouvrirait de bonnes perspectives

La délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Alex Segura-Ubiergo, vient d'achever le 26 février sa mission d'évaluation à Brazzaville. Au cours de celle-ci, elle a échangé avec les autorités congolaises sur la mise en œuvre des réformes contenues dans le programme triennal, conclu par les deux parties.

« Je puis affirmer que les choses se sont bien déroulées ; les experts ont eu accès à toutes les informations nécessaires. Ils ont pu avoir des échanges soutenus, mais toujours dans l'objectif d'avancer dans la mise en œuvre du programme triennal », a indiqué le ministre en charge du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Page 3



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas présidant la rencontre Adiac

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Christian Roger Okemba désavoué par les conseillers

Dans une déclaration rendue publique le 26 février, les élus locaux, signataires d'une pétition qui circule actuellement dans la capitale, ont, entre autres, exprimé leur désaveu au maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba qu'ils accusent de mauvaise gestion. « Nous prions le gouvernement de tirer les conclusions appropriées sur la situation financière du conseil municipal et départemental et nous sollicitons un contrôle par les structures habilitées de l'Etat de la gestion des finances de la



Les élus locaux de Brazzaville collectivité locale de Brazzaville pour les exercices 2018 et 2019 », ont-ils déclaré.

Page 2

CONSOMMATION

Les prix des boissons alcoolisées demeurent inchangés

Le directeur général du commerce intérieur, Martin Moubari, a annoncé le 26 février qu'en dépit de l'augmentation des droits d'assises sur les boissons alcoolisées qui passent de 10 à 12,50% dans la loi de finances 2020, les prix de boissons gazeuses

demeurent inchangés. Il a invité, à cette occasion, les brasseries à sensibiliser le grand public à cette mesure, et a appelé les associations des consommateurs à la vigilance en dénonçant des comportements déviants constatés sur le marché.

Page 3

ARTS MARTIAUX

Vers la fin de la crise à la Fédération de judo ?

Le ministère des Sports et de l'Education physique vient de mettre en place un comité dirigé par le représentant de l'Union africaine de judo, Mohamed Azzoug, avec pour objectif de solutionner définitivement la crise que connaît la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda), depuis plusieurs années. « En accord avec le président de la Fédération internationale de judo, Marvis Vizer, et le président de l'Union africaine de judo, Habib Sissoko, il est mis en place un comité de normalisation au sein de la Fecojuda », renseigne la décision ministérielle.

Page 16



Un combat de Judo Adiac

DROIT

Hommage à Placide Lengua

Page 6

ÉDITORIAL

Talibans

Page 2

MFILOU

Tension entre la population et la Fondation Olangi

Page 16

ÉDITORIAL

Talibans

Si tout va bien, le 29 février interviendra un accord historique entre les insurgés afghans- les talibans- et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour mettre fin à la guerre qui les oppose depuis plusieurs années. Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 qui frappèrent l'Amérique en plein cœur faisant 3000 morts, l'armée américaine, aidée par ses alliés européens, avait juré de punir le régime des mollahs rendu responsable de la pire attaque terroriste que le pays de l'oncle Sam n'avait jamais connue sur son sol, à travers la protection des hommes qui avaient ainsi cherché à humilier la plus puissante nation du monde.

A la date d'aujourd'hui, dix-neuf ans ont passé depuis que l'expédition punitive menée contre les talibans est en cours. Elle aura mobilisé autant d'hommes et de moyens, fauché autant de vies et d'espérances, sans jamais que l'on approche de la fin du conflit. Quand bien même Oussama Ben Laden, l'ennemi public numéro 1 des Etats-Unis avait fini par être déniché et tué, les rebelles afghans, rodés à la guerre asymétrique ne s'avouent pas vaincus. Tout de même ils ont pris conscience de l'impasse contre laquelle ils se battent pour réaliser qu'ils ne gagneront jamais cette guerre tant que stationneront les contingents américains dans leur pays.

De son côté, le gouvernement des Etats-Unis semble lui également avoir compris qu'une solution militaire à ce conflit ravageur n'est pas à sa portée. D'où ce réalisme qu'il convient de souligner de prendre langue avec les rebelles pour proposer une solution politique durable. Dans cette optique, à l'évidence, le gouvernement afghan, un peu dépassé par les événements, n'est pas apparu comme un interlocuteur de poids. Washington a négocié pied à pied, parfois même dans le plus grand secret avec les talibans. L'essentiel, croit-on savoir, étant de trouver une voie de sortie honorable pour les forces américaines qui ne peuvent se résoudre à se retirer du terrain afghan sur la pointe des pieds. Cela serait vu comme une capitulation, et les talibans en auraient profiter pour prendre le pouvoir.

La perspective de l'accord entre les deux parties a été saluée par la communauté internationale comme une bonne nouvelle. Il restera à connaître les concessions faites par les principaux belligérants, et la part que devra accomplir le gouvernement en place en Afghanistan pour ne pas lui également perdre la face. L'enseignement à tirer de ces péripéties est qu'il est difficile aux puissances extérieures de trouver des solutions aux crises internes aux Etats dont les implications sociales paraissent profondes. Le cas de l'Afghanistan est peut-être transposable à celui de la Libye, même si la plupart des acteurs étrangers de ce conflit avancent cachés.

Les Dépêches de Brazzaville

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Des conseillers exigent le départ de Christian Roger Okemba

Dans une déclaration rendue publique le 26 février à Brazzaville, les élus locaux, signataires d'une pétition qui circule actuellement dans la capitale, ont, entre autres, exprimé leur désaveu au maire de la ville, Christian Roger Okemba.



Les élus locaux de Brazzaville

Réunis dans un hôtel de la place, ces conseillers municipaux qui se disent majoritaires ont retiré leur confiance au président du conseil municipal et départemental de Brazzaville. « Nous prions le gouvernement de tirer les conclusions appropriées sur cette situation et demandons le contrôle de la gestion des finances de la collectivité locale de Brazzaville pour les exercices 2018 et 2019 par les structures habilitées de l'Etat », ont-ils mentionné dans la déclaration lue par Gisèle Bondi, élue locale de Baongo.

En effet, les 67 signataires de la pétition dénoncent la gestion opaque des finances par l'ordonnateur principal qui est le maire. Selon eux, le conseil départemental et municipal avait décidé que les fonds provenant de deux niches sûres, notamment les centimes additionnels sur la TVA et la taxe sur les pylônes de téléphonie mobile soient exclusivement consacrés à financer les projets retenus. « Or, le point d'exécution à mi-exercice du budget du conseil exercice 2019 confirme que les élus locaux avaient vu juste, car il y a eu un recouvrement de 6 131 434 945 FCFA uniquement pour les cen-

times additionnels de la TVA... », ont-ils fustigé, chiffres à l'appui dans leur déclaration, précisant que la bonne gestion des finances de la collectivité locale de Brazzaville est la condition sine qua non d'une action fructueuse du conseil au profit de la population.

Pour eux, le maire Christian Roger Okemba a trahi la confiance des élus locaux concernant la bonne gouvernance de la collectivité locale, d'autant plus qu'il ne se préoccuperait pas résolument de la satisfaction des attentes de la population. « Même les autres membres du bureau exécutif du conseil ont déjà ouvertement et collectivement dénoncé et désapprouvé sa gestion financière solitaire et non orthodoxe, tout en soulignant qu'il convient d'y mettre un terme pour sauvegarder les intérêts de la collectivité locale », poursuit la déclaration, soulignant la nécessité de sauver la deuxième moitié de la mandature qui s'achèvera en 2022 avec un autre président « capable d'assurer une gestion efficiente des affaires locales. »

Conseiller élu sous le label indépendant à Baongo, Alain Batela a indiqué que le maire de Brazzaville n'a

jamais rendu compte au conseil en dépit des budgets adoptés chaque année. « Quand nous regardons la ville de Brazzaville, elle est très sale. Le maire a mis en place l'initiative Brazza 100 jours qu'il n'arrive pas à faire le bilan alors que nous circulons dans Brazzaville. Boucher les nids de poule avec du ciment est une bonne idée mais, le travail est mal fait parce que c'est une société du maire. La mairie de Brazzaville a beaucoup d'argent », a-t-il conclu, dénonçant l'achat des consciences.

Même son de cloche du côté de l'élu local du PCT Mougali, Jacorcel Obabaka, qui pense que les réalisations du plan quinquennal 2017-2022 du conseil départemental sont estimées à moins de 40% d'où la nécessité de convoquer une session extraordinaire avant la session budgétaire. « Les projets réalisés ne font pas partie du plan quinquennal de la ville de Brazzaville. Il y a une gestion opaque avec des transactions frauduleuses parce que l'argent ne peut pas être versé dans un compte privé sans passer par des appels d'offre », a-t-il souligné.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliot
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-FMI

La reprise des discussions ouvrirait de bonnes perspectives

La délégation de l'institution de Bretton Woods vient d'achever sa mission d'évaluation à Brazzaville, le 26 février, pendant laquelle elle a échangé avec les autorités congolaises sur la mise en œuvre des réformes contenues dans le programme triennal.

L'équipe des experts du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Alex Segura-Ubierno, a bouclé sa mission de travail par une rencontre élargie, en présence de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Cette mission était venue renouer le dialogue avec les autorités congolaises, trois mois après une première mission et le report du versement de la deuxième tranche de crédit de 44,7 millions de dollars, soit près de 27 milliards de francs CFA. Lors de son



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas présidant la rencontre

« La mission a constaté des efforts du Congo »

séjour, la mission a discuté avec la partie congolaise de la situation économique locale, des réformes en cours en matière de gestion des

finances publiques, de la transparence et de la bonne gouvernance.

À en croire la ministre, toutes les dispositions ont été prises pour permettre

à l'équipe du FMI de travailler avec les différents acteurs chargés de la mise en œuvre du programme. « Je puis donc affirmer que les choses se sont bien

déroulées, les experts ont eu accès à toutes les informations nécessaires. Ils ont pu avoir des échanges soutenus, mais toujours dans un objectif d'avancer dans la mise en œuvre du programme », a-t-elle signifié.

Celle-ci a indiqué que les discussions qui viennent de s'achever rassurent sur l'exécution du programme avec les partenaires du FMI. Le gouvernement mise sur l'assistance technique et les appuis financiers de l'institution de Bretton Woods pour relancer l'économie nationale durement affectée par la chute des prix du baril du pétrole. Mais l'aide du FMI est conditionnée à des efforts du gouvernement à assainir les finances publiques, à améliorer les dépenses sociales, à assurer la bonne gouvernance...

« La mission a constaté des efforts du Congo », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Notons que la délégation du FMI n'a pas souhaité s'adresser à la presse locale. Elle a plutôt remis une copie des conclusions au Premier ministre qui devrait l'officialiser ultérieurement.

Fiacre Kombo

CONSOMMATION

Les prix de vente des boissons inchangés

Malgré l'augmentation des droits d'assises sur les boissons alcoolisées passant de 10 à 12,50% inscrite dans la loi de finances 2020, les prix de boissons gazeuses restent fixes au Congo, selon le directeur général du commerce intérieur, Martin Moubari.

Le gouvernement par l'entremise du ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, a sollicité des brasseurs le maintien des prix de vente en détail dans les buvettes et les bars, a annoncé Martin Moubari le 26 février à Brazzaville, en présence des acteurs du secteur, du syndicat des distributeurs, des tenanciers des points de vente.

D'après Martin Moubari, cette mesure concerne toute la gamme de boissons, notamment bières, premixtes ou boissons gazeuses sur toutes leurs présentations. Il a, aussi, précisé que le prix de la Rgb communément appelé « jus » en bouteille retournable de 60cl, commercialisé hier illicitement à 500 francs CFA au lieu de 400 francs CFA, sera officiellement ramené à 500 francs CFA.

« Ce prix pour lequel les consommateurs achetaient et payaient a été confirmé et sa structure réajustée. Il devient dorénavant un prix licite. La

bouteille de jus de 60cl coûte officiellement 500 francs CFA. Hier les détaillants la vendaient illicitement à 500 francs CFA. Aujourd'hui, il y a eu un réajustement, les consommateurs qui ont été longtemps floués par les tenanciers de bars ont trouvé la justice », a-t-il fait savoir

A cet effet, la société Brasco entend accompagner le gouvernement dans cette politique en faisant parvenir une nouvelle proposition de la structure des prix de vente.

Par ailleurs, le directeur général du commerce intérieur a appelé les brasseurs congolais à déployer leur armada communicationnelle afin de sensibiliser et attirer l'attention des différents distributeurs. Il a aussi invité les associations des consommateurs à la vigilance et à dénoncer tout comportement déviant sur le marché. Les services de l'Etat devront effectuer des contrôles dans les marchés.

Gloria Imelda Lossele

AGRICULTURE

Un plan d'action pour accompagner les femmes de la CEEAC

Les représentants de divers départements de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les ministères de l'Agriculture, du Genre ainsi que les experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), vont se réunir du 27 au 29 février à Brazzaville. L'objectif est de valider le plan d'action genre et agriculture de la CEEAC et la feuille de route multipartite pour sa mise en œuvre au niveau régional et national.

Le document de projet sur l'autonomisation des femmes dans les secteurs de l'agro-sylvo-pastorale et halieutique en Afrique centrale puis les chaînes de valeurs prioritaires identifiées pour les pays seront également adoptés. « Les femmes représentent environ 70% de la main-d'œuvre agricole et sont principalement engagées dans les productions vivrières dont elles fournissent la majeure partie de l'offre », indique un communiqué de presse de la FAO.

Cependant, poursuit le même communiqué, « elles sont moins productives que les hommes faute d'accès aux moyens de production tels que la terre, les finances, les services, les intrants et la technologie. Les inégalités persistantes entre sexe minent ainsi les performances du secteur agricole en Afrique centrale. »

Considérant l'égalité entre les hommes et les femmes comme moteur d'intégration régionale et un objectif de développement, la CEEAC a élaboré une politique dont l'objectif général est de promouvoir le genre pour la justice sociale et la lutte contre la pauvreté en vue du développement durable. Ainsi, pour faire avancer la concrétisation des engagements genre au sein des politiques agricoles, cette institution régionale a, en collaboration avec la FAO, mis en œuvre un projet de coopération technique sur la « Réponse genre aux plans régionaux, nationaux d'investissement agricole pour relever le défi zero faim au sein de la CEEAC. La validation du plan d'action genre et agriculture de la CEEAC s'inscrit donc dans le cadre de ce projet.

Rappelons que plus de 60% de la population de la CEEAC vit en milieu rural et 50% des actives travaillent dans le secteur agricole avec des disparités entre les Etats. Région charnière du continent, l'Afrique centrale, via le bassin du Congo, détient 19% des forêts tropicales du monde. En dépit de ce potentiel exceptionnel, l'Afrique centrale fait face à une insécurité alimentaire marquée par une forte dépendance au marché international.

Lopelle Mboussa Gassia



COMMUNIQUE DU PROJET DURQUAP

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation (PAR) relatif à la reconstruction du marché S oukissa de l'arrondissement 5 Ouenzé, il est demandé à toute personne ayant été recensée comme personne affectée par le projet (PAP), de se présenter au siège du DURQuaP pour percevoir leur compensation.

Ces personnes doivent remplir les conditions ci-après :

- 1- Avoir son nom sur la liste ;
- 2- Justifier son identité par une Carte Nationale d'Identité, un Passeport ou un Permis de conduire CEMAC ;
- 3- En cas de non possession desdites pièces l'identité sera justifiée par un acte de naissance associé au témoignage de 2 personnes, elles même, possédant leur(s) nom(s) sur la liste, plus une photo d'identité ;
- 4- Au cas où l'ayant droit serait décédé, le procès-verbal du conseil de famille, désignant le nouvel ayant droit, devrait être apporté en plus de la preuve du décès de la personne recensée.

Les paiements s'effectueront du jeudi 27 au samedi 29 février 2020 de 9h à 17h.

Fait à Brazzaville, le 25 février 2020

Pour la commission,

DAN HORPHET IBIASSI

Rapporteur de la sous-commission Communication-sensibilisation

EXAMENS D'ETAT

L'APEEC déplore le faible niveau de décaissement des fonds

Le financement des examens d'Etat était au centre de la séance de travail que le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a eue le 25 février avec une délégation de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), conduite par son président Christian Grégoire Epouma.

Le président de l'APEEC a invité le gouvernement à créer les conditions afin de décaisser les fonds destinés au financement des préparatifs des examens d'Etat. « De décembre 2019 à février 2020, nous enregistrons ce retard en termes de décaissement autour de trois milliards francs CFA. Je pense qu'à ce niveau, nous allons créer les conditions pour nous adresser au gouvernement, notamment au Premier ministre pour que le côté financier puisse suivre parce qu'on nous a démontré qu'au niveau technique tout est fin prêt », a indiqué Christian Grégoire Epouma. Craignant des perturbations



Le ministre Fylla échangeant avec la délégation de l'APEEC-DR

de l'année scolaire en cours, il a demandé au gouvernement de respecter certains engagements pris envers les partenaires sociaux, notamment les syndicats afin d'éviter des blocages dans l'organisation des examens d'Etat.

« Nous avons dit au ministre que les parents, les familles ont joué déjà leur partition dans ce concert en contribuant tant bien que mal au fonctionnement de l'école pendant toute l'année. Nous ve-

nons de contribuer dans les inscriptions de nos enfants aux examens d'Etat, maintenant il reste que le gouvernement joue aussi sa partition en décaissant ce qu'il faut en termes de moyens financiers », a

poursuivi le président de l'APEEC. Notons que cet échange s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord-cadre, signé en fin 2019 entre le gouvernement et l'APEEC. Christian Grégoire Epouma a salué le ministre de l'Enseignement technique qui, en application de l'article premier de l'accord-cadre, a mis à contribution l'APEEC en tant que force de proposition, jouant ainsi son rôle d'éveil. La prochaine rencontre sera avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, avant de rendre publiques les conclusions de leur démarche.

Parfait Wilfried Douniama

SIDA

Le taux de prévalence élevé en milieu jeune

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué le 24 février que les nouvelles infections du VIH/Sida étaient dominantes en milieu juvénile avec une augmentation considérable depuis 2012 au Congo.

Elle s'est exprimée lors d'un atelier de validation du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/Sida et de l'accélération de l'atteinte des cibles vers les objectifs 90,90,90.

Selon Jacqueline Lydia Mikolo, les jeunes de quinze à vingt-quatre ans contribuent à environ 29%. Chez les filles, les nouvelles infections représentent quatre fois celles des garçons. « La féminisation et la juvénilité de l'épidémie persistent au Congo et risquent si l'on n'y prend garde de compromettre l'atteinte des Objectifs de développement durable du secteur de la santé », a-t-elle déclaré.

Le document permettra de doter le Congo des stratégies de référence de qualité pour la mise en œuvre des engagements internationaux et régionaux. Il montrera la situation du VIH qui reste préoccupante dans deux catégories de populations vulnérables : les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, les professionnels du sexe, les adolescents et les jeunes âgés de dix à vingt ans. Jacqueline Lydia Mikolo a souligné qu'avec des niveaux de prévalence élevés pour le VIH et les infections sexuellement transmissibles, les populations clés cumulent en même temps d'autres facteurs de vulnérabilité. Ceci, poursuit-elle, parce que cette population est difficilement accessible, opérant en réseaux avec une faible accessibilité aux services VIH, traitement, soutien psychosocial du fait de la stigmatisation et de la discrimination de la violence sexuelle et de toutes sortes de barrière à l'accès aux services.

Toutefois, la ministre de la Santé a évoqué l'élaboration de nouvelles demandes de financement au Fonds mondial, la signature de la lettre d'engagement en vue de bénéficier de l'appui du Fonds mondial et l'augmentation des allocations financières consacrées au VIH/Sida au titre de l'année en cours. Notons que les objectifs 90,90,90 sont une politique de l'Onusida qui consiste à permettre aux personnes vivant avec le VIH de connaître leur statut sérologique. Cette politique permet également aux personnes infectées par le VIH dépistées de recevoir un traitement antirétroviral.

Lydie Giisèle Oko

PROJET LISUNGI

Plus de 28.000 ménages pauvres éligibles dans la Bouenza

Les gestionnaires de Lisungi ont annoncé, le 25 février à Madingou, que vingt-huit mille six cent soixante-dix-huit ménages pauvres du département de la Bouenza vont bénéficier des transferts monétaires et des subventions d'activités génératrices de revenus (AGR) dans le cadre de l'extension du projet.

Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), l'ensemble des ménages pauvres est estimé à 71.800, les ménages très pauvres se chiffrent à environ 34500 et les ménages pauvres éligibles sont estimés, en moyenne, à 28.678. A l'issue des autres enquêtes de confrontation ces chiffres peuvent augmenter ou régresser au terme d'un travail de validation par les services communautaires de ciblage, organe local de gestion du projet.

Dans la Bouenza comme ailleurs, les personnes âgées, femmes enceintes, enfants de zéro à quatorze ans reconnus pauvres ou très pauvres sont éligibles au projet Lisungi. Ils vont bénéficier de différentes allocations du projet, notamment des prestations fixes de dix mille francs CFA, d'autres variables de cinq mille francs CFA pour les enfants soumis aux conditionnalités ainsi que celle de dix mille francs CFA pour les personnes âgées de soixante ans et plus.

L'octroi des allocations génératrices de revenus (AGR) aux familles pauvres est conditionné par la présentation d'un plan d'affaires évalué par les gestionnaires départementaux de Lisungi. Ainsi donc, le montant alloué pour les activités génératrices de revenus s'échelonne jusqu'à deux cent mille francs CFA, payable en deux tranches. « Lisungi est une vertu très dynamique en milieu vulnérable. Nous rassurons le gouvernement et ses partenaires pour une parfaite collaboration dans la mise en œuvre de ce projet dans ce département », a assuré Jules Monkala Tchoumou, préfet de la Bouenza.

Dans les six départements que couvre actuellement le projet Lisungi, dont la Bouenza, il est

mis en place un comité consultatif départemental, une antenne départementale Lisungi, un comité local de suivi et un autre pour le ciblage communautaire.

La ville de Madingou, capitale du département de la Bouenza, est la dernière étape dans le cadre de la première phase du passage à l'échelle du projet Lisungi, système de filets sociaux, avant la seconde phase d'extension de ce projet qui concernera les autres départements. « Le gouvernement a élaboré une stratégie d'extension du projet avec des priorités selon le taux de pauvreté de chaque département. Six premiers départements ont été retenus, compte tenu des ressources disponibles. Les activités préparatoires sont lancées en prélude au paiement des ménages pauvres. Partout où nous sommes passés, les autorités départementales nous ont rassurés de l'appropriation de ce projet », a notifié la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo.

Les milliers de ménages vivent avec moins de 1,5 dollar soit 800 francs CFA par jour. Ainsi donc, la volonté du gouvernement consiste à pérenniser le projet Lisungi en vue de rompre le cycle de la pauvreté des ménages. La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, émue suite au déploiement de ce projet dans ce département, a affirmé : « Les enfants issus des familles pauvres doivent aller à l'école, à l'hôpital. Nos vieux parents vont se prendre en charge et les ménages très pauvres vont initier les activités génératrices de revenus ».

Fortuné Ibara

DEVOIR DE MÉMOIRE

Des praticiens du droit rendent un hommage à Placide Lenga

Un hommage solennel a été rendu à l'ancien premier président de la Cour suprême, Placide Lenga, par les universitaires, praticiens de droit, étudiants et autres sachants, en marge de la cérémonie de mise en place du groupe Congo de l'Association Henri Capitant.

Magistrat chevronné, Placide Lenga a étudié à l'École de Mbounda, au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza et en France. Il était détenteur d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat. Sa carrière professionnelle a débuté à l'époque précoloniale et s'est poursuivie jusqu'après l'indépendance du Congo.

C'est en fait un grand témoin des mutations intervenues dans le pays aussi bien sur le plan politique que juridique. Homme de droit, Placide Lenga était reconnu par sa rhétorique et son attachement à la justice.

Comme Henri Capitant, Placide Lenga, docteur en droit, a enseigné à la Faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi

et a des disciples, a souligné le président du groupe Congo de l'Association Henri Capitant, Eric Dibas-Franck.

« C'est un symbole qui permet de perpétuer la mémoire de celui qui représentait à l'endroit des Congolais et au-delà l'un de nos meilleurs maîtres en droit », a-t-il renchéri.

Né le 5 décembre 1939, Placide Lenga a quitté la terre des hommes le 5 septembre 2019. Il a assumé plusieurs fonctions parmi lesquelles celles de procureur général près la Cour d'appel et la Cour suprême. Diplômé en droit, Placide Lenga était également licencié en histoire. Il a enseigné à la fois à l'Université Marien-Ngouabi et à l'École nationale d'adminis-

tration et de magistrature. « *La vie de monsieur Placide Lenga est une trajectoire, dans le temps, définie par un commencement et une fin ; son activité professionnelle se déroule au sein des tribunaux de la France d'Outre-Mer jusqu'à l'institutionnalisation du pouvoir judiciaire au Congo et au-delà* », a indiqué Samuel Gatabantou, magistrat émérite, ancien président de la chambre administrative de la Cour suprême.

Selon lui, l'illustre disparu « *c'était aussi un timbre, une voix qui tonnait dans les prétoires de justice. Il était de taille moyenne, d'apparence svelte avec une éloquence vive, fruit d'une longue pra-*

tique des parquets, un esprit retors, une perception aiguë de l'infirmité de la vie de l'homme ordinaire », a-t-il ajouté.

Membre de l'Association des hautes juridictions de cassation d'Afrique francophone et de l'Association africaine des hautes juridictions francophones, Placide Lenga, a apporté sa contribution dans l'évolution du droit congolais.

La mise en place du groupe Congo de l'Association Henri Capitant et l'hommage à Placide Lenga ont eu lieu en marge du colloque international sur l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), tenu du 24 au 26 février à Brazzaville et

Pointe-Noire.

Invitée à la cérémonie, la présidente du Conseil économique, social et environnemental, Emilienne Raoul, s'est réjouie de la mise en place du groupe Congo de l'Association Henri Capitant. « *Il est heureux et bienvenu que l'Association Henri Capitant, à la faveur du colloque sur l'Ohada en marche ait mis en place un groupe Congo qui sera, à n'en point douter, un espace privilégié non seulement pour la promotion de la culture juridique romaniste mais également pour la progression de la réflexion sur les sujets divers et variés qui impactent nos sociétés* », a-t-elle déclaré.

Christian Brice Elion

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Consommateurs et pêcheurs se réunissent pour pallier la pénurie

L'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC) et l'Association congolaise des consommateurs (ACC) ont organisé, le 25 février, une rencontre citoyenne afin d'échanger avec les acteurs concernés sur la rareté du poisson et l'augmentation de son prix sur le marché.

Initiée par ADDCC et ACC représentées respectivement par Jean-Claude Mabiala et Billy Gelase Malonga Malonga, la rencontre citoyenne a eu pour objectifs d'épingler les causes de la rareté des ressources halieutiques qui influent énormément sur le panier de la ménagère, d'en évaluer les conséquences et de proposer les approches de solutions pour mettre fin à la pénurie. Cette activité a réuni le syndicat des pêcheurs industriels, les associations de pêche, les pêcheurs artisans, les consommateurs, les distributeurs, les administrations publiques concernées et tous les intervenants de la filière poissons.

Etablir des stratégies pour une pêche durable, créer la dynamique entre les pêcheurs et les pouvoirs publics afin d'éradiquer le phénomène tant décrié ont été entre autres les axes de discussions et d'échanges. Afin d'édifier davantage l'auditoire sur la gravité de la situation, un film documentaire sur les crises de détresse des commerçants et commerçantes de poissons a été projeté.

Après échanges et discussions, un compromis s'est dégagé sur la raison majeure de la baisse de la production de poissons liée directement à la mauvaise pratique de pêche



Jean-Claude Mabiala

et à la délivrance des licences de pêche sans tenir compte de la ressource disponible. En effet, avec une côte de 170 km, le Congo compte actuellement une centaine de bateaux, alors que le Gabon pour 800 km de côte n'utilise que vingt bateaux. L'utilisation de filets de pêche avec les mailles non conventionnelles et les bateaux de pêche qui n'accostent jamais au port, sans oublier l'intrusion répétée des pêcheurs industriels dans la zone réservée aux pêcheurs artisanaux, ont été également cités

comme causes de la rareté des ressources halieutiques. Cela constitue une violation grave de la loi n°2-2000 portant organisation de la pêche maritime en République du Congo, a dit Jean-Claude Mabiala, président de l'ADDCC. A l'issue de la rencontre, le consortium ADDCC-ACC a fait plusieurs recommandations afin de résoudre cette situation. Les organisateurs vont déposer les conclusions de cette rencontre citoyenne aux autorités compétentes afin que les solutions idoines soient trouvées.

Hervé Brice Mampouya

ELECTIONS EN GUINÉE:

Les autorités expriment leur déception suite au retrait de l'OIF

Les citoyens guinéens sont appelés à se rendre aux urnes le 1er mars, pour un double scrutin : les élections législatives et un référendum constitutionnel. Mais la Francophonie vient de se retirer du processus électoral.

Le Premier ministre guinéen, Ibrahima Kassory Fofana, n'a pas caché sa déception. Le retrait de l'OIF « est un coup dur », selon lui. D'après un communiqué publié le 24 février, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a décidé de suspendre sa participation au processus électoral dans ce pays à quelques jours du référendum constitutionnel et des élections législatives.

L'OIF justifie ce retrait par les divergences qui entourent le fichier électoral. Confirmant les doutes de l'opposition, l'OIF juge problématiques plus de deux millions d'électeurs figurant sur les listes électorales. Cette institution a donc indiqué qu'il lui sera difficile de continuer sa mission d'assistance, à seulement six jours de ces élections.

L'opposition guinéenne montre du doigt un nombre « disproportionné » d'électeurs par rapport à la démographie du pays, et l'inscription, selon elle, de mineurs sur les listes électorales. En 2018, l'OIF avait mené, avec l'ONU et l'Union européenne, un audit du fichier électoral datant de 2015. L'audit dénombrait 2,49 millions d'électeurs dont la présence sur les listes était « problématique », rappelle l'OIF, responsable de la mise en œuvre des recommandations de cet audit. Il se trouve que ces électeurs figurent toujours dans la base de données actuelle, fait remarquer l'OIF. Parmi eux figurent des électeurs décédés ou des doublons, dit l'Organisation. Sur ces 2,49 millions de personnes, 98 % « ne disposent pas de documents permettant leur identification », a encore ajouté l'Organisation internationale de la francophonie.

De l'autre côté, la majorité de la société civile et de l'opposition politique, réunie au sein du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), menace de tout faire pour empêcher le vote. Cellou Dalein Diallo, chef de file de l'opposition et membre du FNDC, a dénoncé le « parjure » d'Alpha Condé qui tente de changer la Constitution.

Yvette Reine Nzaba

GROWCONGO! AUX PAYS-BAS

Des engagements pris par les participants

En marge du Salon de l'agriculture en France, une forte délégation congolaise s'est rendue aux Pays-Bas au forum international visant à accroître les investissements dans le secteur agricole de la République du Congo-Brazzaville.

Le mardi 25 février, à l'Institut Royal des Tropiques (KIT) à Amsterdam, aux Pays-Bas, s'est tenu le forum GrowCongo ! « Invest in agriculture » est une initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Congo, avec le soutien de la Banque mondiale, organisée par le Netherlands-African Business Council.

Durant toute une journée,



GrowCongo 2020 aux Pays-Bas/DR

Les conclusions des tables rondes stratégiques, annonces de partenariats, des engagements

1^{er} annonce : Le fonds Koweïtien

Le fonds Koweïtien contribue à hauteur de 21 millions d'euros pour le financement de l'agriculture, entre autres : projets d'élevage, les nouveaux villages agricoles, le qualipole (laboratoire de nature de sol) et la station piscicole Djoumouna.

2^e annonce : République du Congo et le Sénégal

Partenariat Congo et Sénégal, dans le cadre de la coopération agricole et leurs organismes spécialisés.

Un protocole d'accord sera signé entre les deux ministres de l'Agriculture : Moussa Balde et Henri Djombo

3^e annonce : l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale (CAFI)

Sur la base de l'engagement historique pris par le gouvernement de la République du Congo d'orienter le développement agricole en zone de savane et de favoriser une agriculture climato-intelligente soucieuse de la préservation du couvert forestier, l'Initiative CAFI qui rassemble un ensemble de bailleurs (l'Allemagne, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Corée du Sud et l'Union européenne) a décidé d'accompagner le gouvernement dans la réalisation de ses ambitions et la mise en œuvre de la Lettre d'Intention signée par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron pour le compte de CAFI à hauteur initiale de 65 millions dollars.

Une première enveloppe de 15 millions est affectée directement au secteur agricole, afin d'appuyer le Gouvernement à :

- l'identification d'un domaine agricole national et de réserves foncières de l'État au profit d'investissements à grande échelle,
- l'expérimentation et le développement d'itinéraires techniques adaptés aux zones de savane et de forêts dégradées,
- la mise en place de systèmes de financement innovants et
- l'expérimentation de système de traçabilité attestant d'une origine «zéro-déforestation» des commodités agricoles.

Un financement additionnel de 10 millions USD est consacré à l'appui de l'aménagement du territoire national pour la mise en place d'un processus de planification spatiale

intersectoriel et inclusif visant à sécuriser les investissements et à apporter des solutions concrètes aux conflits d'utilisation des terres.

CAFI s'est engagé à appuyer le gouvernement dans la mobilisation de ressources additionnelles pour la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement et préservant la ressource forestière et invite l'ensemble des partenaires techniques et financiers à joindre leurs efforts pour accompagner la République du Congo à mettre en œuvre les engagements ambitieux pris dans la Lettre d'Intention signée avec CAFI.

4^e annonce : PAM, FIDA, FAO

Les agences des Nations unies : PAM, FIDA, FAO s'engagent à appuyer conjointement le gouvernement et le secteur privé de la République du Congo pour le développement de la filière Manioc

5^e annonce : AFD

L'AFD compte également accompagner la filière manioc via des financements sous forme de dons;

Création d'un fonds de garantie pour accompagner les producteurs de manioc.

6^e annonce : EUCORD

La Coopérative européenne de développement rural (EUCORD) est une ONG de droit néerlandais implantée à Bruxelles et experte dans le développement de filières d'approvisionnement local, en particulier pour l'industrie céréalière.

EUCORD manifeste son intérêt à collaborer avec les institutions congolaises autour de projets de développement de chaîne de valeurs agricoles telles que celles le maïs, l'orge, riz, manioc.

7^e annonce : ALBATECH

Circuit autonome et durable concernant l'élevage : notamment la fabrication d'aliments de bétail, valorisation de déchets de production en méthane et engrais biologiques

8^e annonce : NIHAB GMBH, 250 millions de dollars

Plantation de palmier à huile et soja / Création d'usine de production d'huile brute / Une raffinerie d'huile / Une usine d'emballage de l'huile / Fabrication des produits dérivés : le savon, les additifs alimentaires (telle que la margarine)

lance du secteur du cacao au Congo en se concentrant sur les plantations industrielles à grande échelle dans les régions de Sangha au Congo. L'Agence française de développement a déjà engagé cinq millions d'euros sur les vingt millions d'euros nécessaires pour relancer le secteur du cacao au Congo

Fruits et légumes

Le secteur des fruits et légumes est un secteur qui offre des emplois et des opportunités commerciales. Les petits exploitants sont importants (nous ne devons pas les laisser de côté) lorsqu'il s'agit de faire de l'agriculture une entreprise à la fois pour le marché local et pour l'exportation. Dans ce domaine, l'organisation des agriculteurs et des intrants de haute qualité et des connaissances sont essentiels.

Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, il ne faut pas oublier les agriculteurs qui produisent commercialement (en tant qu'entreprise) pour le marché local. Ils ont besoin d'intrants et de connaissances améliorées pour pouvoir passer à l'échelle et se développer. Enfin, une production horticole locale plus importante peut contribuer de manière considérable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Actuellement, l'infrastructure en place est faible. Tout au long de la chaîne par le biais des PPP, cela peut être amélioré.

Marie Alfred Ngoma

sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Congo, Clément Mouamba, cette rencontre a mis le développement du secteur agricole du Congo-Brazzaville au centre des discussions.

Une réelle opportunité offerte aux investisseurs publics et privés, ainsi qu'aux acteurs agropastoraux et halieutiques du monde entier, plusieurs opportunités d'affaires à saisir afin de construire des partenariats gagnant-gagnant. Notre rédaction reprend les promesses obtenues.

Chaîne de valeur du manioc

Trois entreprises se sont engagées à développer la transformation mécanisée. La BAD a mis en place un mécanisme financier pour soutenir les investisseurs dans la mécanisation de la production et de la transformation. La FAO organisera, quant à elle, un suivi.

Chaîne de valeur Cacao

L'accent est mis sur la re-

PARADIS FISCAUX

Un pays africain «black listé» par l'Union européenne

Dans sa nouvelle «liste noire» de pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales, l'Union européenne (UE) a ajouté un pays africain. Il s'agit des Seychelles. Mais cette liste ne fait pas l'unanimité.

Quatre nouveaux pays viennent de rejoindre la «liste noire» des paradis fiscaux de l'UE, dont les Seychelles, le seul pays africain. Les trois autres sont les îles Caïman, les Palaos, et le Panama. Ils rejoignent huit autres pays, les Îles Vierges américaines, Vanuatu, Trinidad et Tobago, les Samoa, Oman, Guam, Fidji et Samoa américaines. Le tout forme douze entités qualifiées de paradis fiscaux par l'UE. C'est la France qui a classé en premier

l'archipel comme paradis fiscal, sur sa liste noire. Ce qui a constitué un pré-lude à son classement parmi les paradis fiscaux de l'UE. Outre la liste noire, l'UE dispose d'une liste grise qui reprend les territoires qui collaborent avec l'Union et ont pris des engagements en cours de mise en œuvre. Ils sont au nombre de seize. Ceux qui seraient parvenus à mettre en œuvre toutes les réformes nécessaires conformément aux principes de l'UE en matière de bonne gouver-

nance fiscale, avant l'expiration du délai ont été retirés de la liste. Parmi eux, un pays africain, le Cap-Vert. Être inscrits sur la liste noire des paradis fiscaux a des conséquences négatives directes. Car, l'UE peut suspendre sa coopération avec ces pays dans un certain nombre de domaines. En plus, les investissements des entreprises de l'UE pourraient y être freinés et les investisseurs de l'UE dissuadés, ne serait-ce qu'afin d'éviter de ternir leur image. Cette liste noire

européenne est loin de faire l'unanimité. Aucun territoire et État européen n'y figure. Alors que le Luxembourg, Monaco, Andorre et Malte ont des régimes très proches de ceux de nombreux pays y figurant. C'est le cas des îles Caïman, paradis fiscal notoire, laissées en dehors du classement. Mais après le Brexit, elles y figurent. Elles deviennent donc un territoire britannique, désormais hors de la communauté européenne.

Noël Ndong

3^e CONFÉRENCE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ DES PORTS AFRICAINS

Les participants s'engagent à mutualiser leurs efforts afin d'améliorer l'environnement portuaire et sa durabilité

Organisée par le Port autonome de Pointe-Noire en collaboration avec l'association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) et Ports Environmental Network–Africa (PENAF), La 3^e conférence africaine sur l'environnement et le développement durable portuaire tenue à Pointe-Noire du 11 au 13 février a pris fin par l'adoption de plusieurs décisions consensuelles en vue d'une bonne gestion environnementale portuaire.



Fidèle Dimou, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande et Marion Van Schaik, ambassadeur adjoint des Pays Bas en République démocratique du Congo ont également pris part aux travaux.

« Les Ports africains et le développement durable : défis et opportunités » tel a été le thème de cette conférence qui a permis pendant trois jours aux participants venus de Grèce, de Belgique, du Nigeria, de France, du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de l'Angola, de la Tanzanie, du Ghana, de la Guinée Equatoriale, du Gabon, des Etats-Unis d'Amérique, de Hollande, du Maroc, de Guinée Conakry, de la République démocratique du Congo, du Congo Brazzaville d'échanger sur les différentes problématiques telles : Défis de l'environnement et du développement durable dans les ports, Opportunités et conduites du changement pour les ports durables, Partenariats collaboratifs comme levier stratégique pour des solutions communes sur le développement durable des ports africains.

Ainsi, les autorités portuaires, les administrations maritimes, les agences de protection de l'environnement, les experts, les associations et Ong concernés par la question, les organisations internationales, les ports et universités maritimes et instituts de recherche... ont débattu les questions de développement durable et notamment celles

liées à l'environnement sous la forme de protection des milieux naturels et de l'environnement immédiat des populations avec en ligne de mire la volonté d'élaborer des politiques communes visant un programme de développement et d'exploitation de ports et des activités maritimes qui tiennent compte de la préservation de l'environnement. En remerciant les organisateurs pour cette louable initiative, Jean-François Kando, député-maire de la ville a dit « Les ports africains à l'instar des autres ports du monde ont l'obligation d'équilibrer leur croissance économique en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux. C'est dire qu'ils doivent à tout prix regarder au-delà de leur périmètre commercial et de rentabilité et d'exprimer la reconnaissance de la ville auxdits organisateurs. Il est vrai que l'amélioration de l'environnement portuaire et sa durabilité n'est pas chose aisée au regard du caractère transfrontalier et commun de ces thématiques à tous les ports. Voilà pourquoi une approche coordonnée s'avère nécessaire ».

Une coopération est nécessaire pour aborder la durabilité des ports. L'action pour la durabilité environnementale se présente donc comme un moteur de changement pour les ports africains. Il offre aux ports africains l'opportunité de travailler ensemble vers une voie commune de durabilité tout en renforçant leur compétitivité « Le Port de

Pointe-Noire qui, à l'instar d'autres ports africains a entrepris depuis une dizaine d'années des travaux d'extension et de modernisation de ses infrastructures, s'est retrouvé face à de gros risques de pollution due à l'apparition de plaques d'hydrocarbures lors des opérations de dragage d'approfondissement du chenal et du bassin portuaire, pollution qui aurait mis en péril les populations avoisinantes, les ressources halieutiques et même l'exploitation portuaire elle-même, si le port n'avait pas mis en place un dispositif visant à contenir le phénomène », a ajouté Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Après Tema en Afrique de l'Ouest et Mombassa en Afrique de l'Est en 2010, la 3^e conférence s'est assignée comme objectifs de délibérer de manière interactive sur les défis environnementaux et de durabilité auxquels sont confrontés les ports africains, d'identifier les opportunités qui peuvent conduire au changement de durabilité dans les ports africains, de discuter des solutions qui peuvent être exploitées grâce à la coopération et aux partenariats, de définir des mécanismes et voies pragmatiques pour déployer et d'adapter des actions concrètes pour le développement durable des ports africains a renchéri Jean-Marie Koffi, secrétaire général de l'AGPAOC. Une approche partagée par Dr Harry Barnes-Dabban, coordonnateur exécutif, Ports environmental

Network –Africa (PENAF).

Ainsi, les sessions telles : problématique de l'environnement et du développement durable dans les ports, cadre institutionnel et réglementaire, pratique de la réglementation internationale sur la gestion des déchets dangereux, transition numérique pour les ports dits durables, construire un capital humain pour le développement durable des ports, opportunités de financement pour le développement durable des ports, sans oublier les forums et échanges divers ont abouti à une constance celle d'une approche commune pour établir un programme de développement durable des ports africains au moyen d'une collaboration régionale et internationale. Un plan d'action pour initier une gestion efficace de l'environnement et du développement durable dans les ports africains a également été envisagé étant donné que le développement du port n'est pas envisageable qu'en faisant abstraction des exigences environnementales. Aussi, de nombreux participants ont-ils décidé de d'implémenter les bonnes pratiques de gestion environnementale dans leurs ports respectifs. « Les ports africains sont entrain de prendre des mesures pour prévenir toutes sortes de pollution et nuisances susceptibles de porter atteinte à l'environnement portuaire » s'est réjoui Fidèle Dimou, en clôturant les travaux.

VAS-Y FRENKIE C'EST BON !



REAL MADRID / FC BARCELONE
DIMANCHE 1^{ER} MARS A 20H00 SUR CANAL+^{HD}
SPORT 1

LES BOUQUETS
CANAL+

CANAL+ AFRIQUE

 GROUPE
CHARDEN FARELL

VIREX
GROUPE CHARDEN FARELL

Effectuer vos virements depuis toutes les agences du
GROUPE CHARDEN FARELL vers tous les comptes
bancaires au **Congo** et dans le reste de la zone **CEMAC**

FMI

Antoinette Sayeh occupera le poste de DGA

Antoinette Sayeh sera la deuxième personnalité africaine au poste de directrice générale adjointe du Fonds monétaire international (FMI).

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristina Georgieva, a proposé, le 25 février, la nomination d'Antoinette Sayeh comme directrice générale adjointe (DGA) de l'institution. Si elle est approuvée par le conseil d'administration du FMI, cette nomination devra être effective à compter du 16 mars 2020.

« Nous accueillons à nouveau une chère amie et membre de la famille du FMI. Antoinette est très connue et très respectée, ayant occupé le poste de directrice du département Afrique entre 2008 et 2016 où elle a dirigé une transformation majeure des relations du Fonds avec nos pays membres africains », a déclaré Kristina Georgieva dans un communiqué, ajoutant : « Antoinette fait preuve d'une combinaison rare de leadership institutionnel, de capacités analytiques approfondies et d'un engagement indéfectible envers l'équité ». Ressortissante du Liberia, Antoinette Sayeh a obtenu un baccalauréat avec distinction en économie du Swarthmore College en Pennsylvanie et un doctorat en relations économiques

internationales de la Fletcher School de la Tufts University dans le Massachusetts. Après avoir travaillé au ministère des Finances et de la Planification du Liberia, elle a rejoint le Groupe de la Banque mondiale où elle est restée pendant 17 ans, occupant divers postes de responsabilité.

En tant que ministre des Finances au Liberia après le conflit de janvier 2006 à juin 2008, Antoinette Sayeh a guidé le pays dans l'apurement de ses arriérés de dette multilatérale de longue date. Elle a occupé par la suite, le poste de directrice du département Afrique du FMI entre 2008 et 2016.

Depuis, elle est chercheuse émérite au Center for Global Development (CGD) et coprésidente externe de la 19e reconstitution récemment conclue de l'Association internationale de développement du Groupe de la Banque mondiale (IDA19).

En cas d'approbation de sa nomination, Antoinette Sayeh deviendra ainsi la deuxième personnalité africaine à occuper le poste de directeur général adjoint du FMI, après le président ivoirien Alassane Ouattara en 1994.

Josiane Mambou Loukoula

ACP-UE

Prorogation de l'accord de Cotonou jusqu'en décembre

L'accord de Cotonou arrive à échéance le 29 février 2020. Pendant que les négociations sur le futur accord se poursuivent, les parties ont mis en place des mesures transitoires pour proroger l'actuel accord jusqu'en décembre 2020.

Les deux négociateurs en chef, la commissaire chargée des partenariats internationaux, Jutta Urpilainen, côté UE et la ministre des Affaires étrangères du Togo, Robert Dussey, côté ACP, se sont réunis à Bruxelles, avec leurs équipes respectives. Les deux parties se sont accordées sur des chapitres clés des partenariats régionaux dans le cadre du futur accord ACP-UE. Jutta Urpilainen veut parvenir à un accord définitif, suite aux avancées de la réunion du 14 février pour « répondre [aux] besoins mutuels et défendre notre vision commune du monde, notre solidarité et nos progrès ». Robert Dussey a noté de son côté « des progrès significatifs réalisés tant sur le socle commun que sur les protocoles régionaux », axés sur les besoins et les aspirations propres aux pays d'ACP pour faire en

sorte que « le nouvel accord soit inclusif et en même temps sensible à la diversité du groupe ACP ». Dans les prochains jours, les équipes des pays ACP et de l'UE reprendront les négociations, en vue de rassembler les propositions et d'affiner le texte de l'accord.

Lancées en septembre 2018 à New York, les négociations relatives à un nouveau partenariat ACP-UE ont connu plusieurs étapes, principalement le « socle commun ». Le nouvel accord attendu va inclure, entre autres, des partenariats régionaux spécifiques et tourner vers l'action. Il vise à consolider les liens politiques entre l'UE et les pays ACP sur la scène internationale. Les deux entités représentent un poids humain au-dessus de 1,5 milliard de personnes et occupe plus de la moitié des sièges aux Nations unies.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

26 février 2019- 26 février 2020, voici une année que disparaissait notre tendre maman, tante et grand-mère Antoinette Somboko.

En ce jour de triste anniversaire de ta disparition, nous, tes enfants et petits-enfants, gardons de toi l'amour du prochain, la générosité, les sages conseils et l'affection que tu nous avais toujours partagés. Ainsi, nous demandons à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour toi. Que ton âme repose en paix !
Tes enfants et petits-enfants



CÉMAC

2000 milliards FCFA de déficit alimentaire

Les pays de la Cémac traînent un déficit alimentaire structurel d'environ 2000 milliards FCFA par an, a révélé le président de la Commission de ladite institution, Daniel Ona Ondo, le 20 février, à l'ouverture des travaux du Comité régional de l'Origine à Douala.

Le comité régional de l'Origine, qui permet d'identifier les produits pouvant bénéficier de la libre-circulation dans l'espace Cémac, a lancé un appel implicite aux opérateurs économiques à investir massivement dans les secteurs de la grande consommation, au regard des opportunités qui existent. Cette statistique renseigne également sur les opportunités que recèle le commerce intracommunautaire dans la Cémac. Lequel est officiellement estimé à 3%, contre environ 15% dans l'espace Uemoa. Pour renverser cette tendance, booster la production et les échanges commerciaux entre les six pays de la Cémac, des structures telles que le Comité régional d'origine ont été mises en place, afin d'exonérer de taxes des produits justifiant d'un certain niveau d'utilisation de matières premières locales.

J.M.L.

SOUDAN DU SUD

La France salue la formation du gouvernement d'union nationale de transition

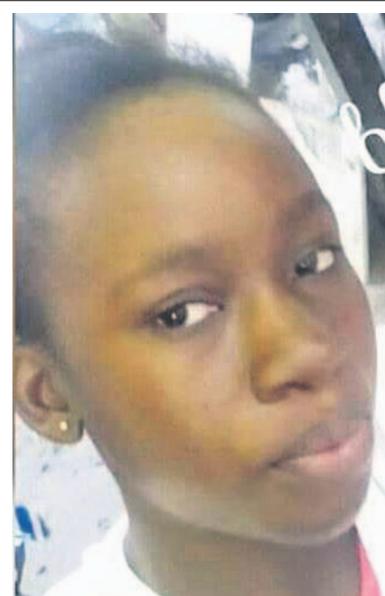
La France a salué la formation du gouvernement d'union nationale au Soudan du Sud « obtenue grâce aux efforts de compromis de toutes les parties sud-soudanaises.

Ce premier pas encourageant doit permettre d'avancer résolument vers une paix durable dans ce pays », indique un communiqué du Quai d'Orsay. Dans la période de transition qui vient de s'ouvrir, le nouveau gouvernement aura un rôle essentiel pour mettre en œuvre les réformes agréées dans l'accord de paix revitalisé de 2018, notamment la justice transitionnelle, la redevabilité des gouvernants et la transparence des finances publiques. « La France se tient aux côtés des Sud-Soudanais pour les accompagner dans cette nouvelle phase de transition. Elle réaffirme son soutien aux efforts des pays de la région, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) et de l'Union africaine pour accompagner la mise en œuvre de l'accord de paix revitalisé », souligne le communiqué.

N.Nd.

NECROLOGIE

Thomas Makéla et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, les décès de Cécile Elisabeth Makéla et de Yves Aurélien Makéla (notre photo), survenus les 14 et 22 février 2020 à Brazzaville. Les deuils se tiennent au quartier Madibou à Makélékélé, après le pont du Djoué. L'inhumation aura lieu ultérieurement.



Les enfants Itoua Okana ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fille Itoua Okana Norlia, survenu le mardi 25 février 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au 139 de la rue Oboya, arrêt de bus CEGA A Neto, à Talangai. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

CRISE LIBYENNE

Les parties au conflit suspendent leur participation au dialogue de Genève

Les parties au conflit en Libye ont annoncé, lundi, avoir suspendu leur participation aux pourparlers prévus le 26 février à Genève à l'initiative de l'ONU.

Le Haut conseil d'Etat (Sénat), qui soutient le Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli, a indiqué qu'il préférerait attendre qu'un progrès soit réalisé dans les négociations militaires.

Pour sa part, le Parlement basé dans l'Est du pays qui appuie le maréchal Khalifa Haftar a annoncé qu'il ne participerait pas à la réunion parce que la mission de l'ONU en Libye (Manul) n'a pas approuvé la totalité de ses treize représentants.

Selon la Manul, une Commission militaire conjointe constituée de dix hauts responsables militaires (cinq pour chaque camp) s'est réunie jusqu'à dimanche à Genève et elle est parvenue à un « projet d'accord de cessez-le-feu » qui doit être finalisé en mars. « Les deux parties ont convenu de présenter le projet d'accord à leurs dirigeants respectifs pour de nouvelles consultations et de se réunir à nouveau le mois prochain pour reprendre les discussions », a indiqué la même source dans un communiqué.

Plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi, la Libye est aujourd'hui déchirée par un conflit civil entre le gouvernement du GNA, reconnu par l'ONU, et les forces du maréchal Khalifa Haftar, basées dans l'Est libyen.

Yvette Reine Nzaba

TOGO

Les missions de l'UA et de la Cédéao saluent «la bonne tenue du scrutin»

D'après leur conclusion présentée le 24 février, les missions d'observation de l'Union africain e et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, estiment que le processus électoral ayant conduit au scrutin du 22 février s'était « déroulé sans incidents majeurs ».

Le processus s'est, « somme toute, déroulé dans la paix et conformément à la loi électorale », a déclaré Francis Béhanzin, Commissaire aux Affaires politiques de la Cédéao, qui participait à cette mission menée par l'ancien président sierra-léonais Ernest Bai Koroma. Cette institution avait déployé soixante-dix-neuf observateurs dans les cinq régions du pays et, ce, pour observer un scrutin qui se déroulait dans plus de neuf mille trois cents (9 300) bureaux de vote. La mission de l'Union africain a félicité de son côté « le peuple, le gouvernement, les acteurs politiques et l'ensemble des parties prenantes pour la bonne tenue du scrutin. ».

Mais un satisfecit général en revanche dénoncé par Fulbert Attisso, le directeur de campagne d'Agbéyomé Kodjo : « qu'on nous dise que tout s'est bien passé, c'est la même rengaine à chaque élection. Ces missions d'observation, nous les connaissons, elles utilisent le même langage. Pour nous ce langage est démodé et ces missions ne sont pas crédibles. Nous ne considérons pas ce que ces missions nous disent. »

En outre, la mission de l'UA a adressé quelques recommandations à la Céli et au gouvernement, notamment au sujet du financement des campagnes des candidats.

Enfin, les deux missions d'observation ont appelé les candidats à emprunter les voies légales de recours en cas de contestation des résultats proclamés par la Céli. Ce que devrait faire Agbéyomé Kodjo, sans pour autant attendre grand-chose de la Cour constitutionnelle, que son entourage considère « à la botte du régime ».

Yvette Reine Nzaba

SAHARA OCCIDENTAL

Miroslav Laják pressenti pour le poste d'envoyé personnel du SG de l'ONU

Le ministre slovaque des Affaires étrangères serait pressenti pour le poste d'envoyé personnel du secrétaire général (SG) de l'ONU pour le Sahara.

L'information n'a été confirmée officiellement ni par Antonio Guterres ni par Miroslav Laják lui-même. Quelle que soit la décision, un consensus de la part de toutes les parties concernées est demandée. Depuis la démission de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, l'Allemand Horst Köhler, en mai 2019, la question de son successeur reste posée. La résolution N° 2468 du Conseil de sécurité a tracé la voie d'une solution dont personne ne sait si elle fera l'unanimité. Concernant la France, son ambassadeur permanent à l'ONU, Nicolas de Rivière, avait indiqué que le plan d'autonomie proposé par le Maroc constitue « une base sérieuse et crédible » pour la reprise du dialogue en vue du règlement définitif du conflit créé autour du Sahara occidental.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Mauritanie prend la tête du G5 Sahel

A l'issue du sixième sommet du G5 Sahel tenu le 25 février, le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a été désigné pour présider l'organisation qui depuis sa naissance, il y a six ans, peine à faire reculer le terrorisme.

Dans son discours, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mohamed, a déclaré : « Comme pour lancer un défi aux Etats, les terroristes multiplient leurs forfaits en particulier au Mali, au Niger et au Burkina Faso alors que nous nous retrouvons régulièrement, à tous les niveaux, pour examiner les stratégies de riposte. »

Avec des attentats meurtriers quasi-quotidiens, la lutte contre le terrorisme au Niger, Mali et Burkina Faso donne en effet aux populations le sentiment d'une interminable défaite.

Le G5 Sahel peine aussi à mobiliser les fonds nécessaires à l'opérationnalisation effective de sa force militaire conjointe de cinq mille hommes.

Pour le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, nouveau président de ce groupe, les Etats, avec leurs budgets propres, ont mis en

place des bataillons qui font actuellement des missions mais le compte n'y est encore pas. Les partenaires, a dit El Ghazouani, « ont effectivement contribué mais le G5 Sahel est confronté aux problèmes de décaissements et de réponses immédiates à des besoins

gères, Jean Yves Le Drian, « cette force conjointe doit s'affirmer d'abord progressivement dans sa lutte contre le terrorisme. »

C'est à ce moment, a-t-il ajouté, que « la question du chapitre 7 se posera au niveau du fonctionnement global des

«...Le G5 Sahel est confronté aux problèmes de décaissements et de réponses immédiates à des besoins d'équipements qui sont essentiels. »

d'équipements qui sont essentiels. »

A Nouakchott, les Etats membres de l'organisation ont réitéré leur demande sous le chapitre 7 des Nations unies de leur force conjointe. Une demande soutenue par la France mais insatisfaite du fait des réticences des Etats-Unis. Pour le ministre français de l'Europe et des Affaires étran-

Nations unies. »

Au cours du sommet de Nouakchott, les cinq présidents des Etats du G5 Sahel ont réaffirmé la nécessité de joindre la lutte armée contre le terrorisme aux actions de développement car c'est la mauvaise gouvernance et la pauvreté qui alimentent les groupes terroristes.

Y.R.Nz.

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 24 AU 29 FEVRIER

LUNDI 24 FEVRIER

10H30 ATELIER : « VERTEBRES FLOTTANTES » DE CAROLINA RAMIREZ ESCOBAR
JUSQU'AU 6 MARS

MARDI 25 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE FIGHTING
TEMPTATIONS

MERCREDI 26 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : PROMOUVOIR LA CONSCIENCE COMMUNALE POUR
DEVELOPPER LA CITOYENNETE URBAINE
18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : BOYCHOIR
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : SHADOW LAMENACE

JEUDI 27 FEVRIER

15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : L'APPEL DU KILIMANDJARO
18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE GOSPEL

VENDREDI 28 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : JOYFUL NOISE

SAMEDI 29 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES
PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)
15H00 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 1
18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 2



SEMAINE DU CINEMA
AFRO-AMERICAIN
DU MARDI 25 AU SAMEDI 29 FEVRIER
SALLE SAVORGNAN

FESTIVAL DE POÉSIE 2020 DE BELLENVILLE

Trois questions à Véronique Trinel

En marge du printemps de la poésie, la Maison de la poésie des Hauts de France basée à Beuvry, dans le Pas de Calais, organisera un Festival de poésie en mettant le Congo à l'honneur. La directrice de la Maison de la poésie répond aux questions des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous nous parler du Festival que vous envisagez ?

Véronique Trinel (V.T.) : La Maison de la Poésie des Hauts de France organise chaque année un Festival de poésie avec une thématique distincte. Cette année, la Maison s'est tournée vers les actions internationales. Nous avons décidé de consacrer le Festival à l'Afrique, notamment aux pays concernés par le Bassin du Congo. Le Festival de poésie se veut un moment d'échanges, de partages. On y reçoit des artistes, des poètes de toutes catégories. On propose des spectacles, des tables rondes. Et surtout, le Festival se déroule à la Maison de la poésie, un vrai bijou patrimonial situé dans un écrin de verdure, mis aimablement à notre disposition par le Conseil régional des Hauts de France auquel il appartient.

L.D.B. : Comment est née l'idée d'ouvrir votre festival au Congo ?

V.T. : A la suite d'une jolie rencontre avec Brice Arsène Mankou, écrivain, qui est venu me voir en m'expliquant qu'il souhaitait mettre en place des actions culturelles dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre mondiale. Je lui ai



immédiatement proposé de travailler sur un échange artistique France-Afrique. Nous avons des poètes et des artistes qui méritent d'être réunis dans un projet commun. Notre première idée a été de les réunir dans une anthologie dont le titre provisoire est « Poète d'ici et d'ailleurs ». Ensuite, pour aller plus loin, amener les pays du bassin du Congo au Festival de poésie et mettre à l'honneur les artistes ayant participé à l'anthologie.

L.D.B. : A quel contenu avez-vous pensé pour cette rencontre ?

V.T. : Le festival de cette année se déroulera à la Maison les 16 et 17 mai. La semaine qui précède sera ponctuée de rencontres dans des établissements scolaires de notre Région Hauts de France, des médiathèques, des lectures dans un café citoyen le Bookkafé... Et le jour du Festival seront proposés des spectacles « Code Indigénat » et « Batoa l'africain » (marionnettes) / traitant d'un sujet environnemental, un salon du livre, des dégustations de spécialités culinaires françaises et africaines, des expositions, des scènes ouvertes : tout est possible puisque le programme n'est pas encore bouclé à l'heure où je vous réponds.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

LE VENDOME VILLAGE
Présente

DJOSON PHILOSOPHE
The winner, o vencedor, el caliente

Apartir de **18H** & SUPER NKOLO MBOKA

EN CONCERT
Mercredi

SAMEDI 29 FEVRIER
AU VENDOME VILLAGE
ADRESSE: 2080 RUE MADZIA, PLATEAU BATIGNOLE
Dernière l'Hotel de l'Aéroport

Info et réservation **05 631 88 88**

ARRÊT SUR IMAGE



Des élèves du complexe scolaire Joseph Perfection visitent la Galerie Musée du Bassin du Congo, le mercredi 26 février, en matinée.



Le bureau du groupe Diaspora Fashion Congo ONG visitant la Galerie Musée Bassin du Congo, le 26 février, en début d'après-midi.

PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Les experts se penchent sur une meilleure connaissance des Conventions de 1972 et de 2003

L'atelier de renforcement des capacités pour une meilleure connaissance des conventions de l'Unesco de 1972, concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, et de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, au Congo, a été ouvert, le 24 février, au Centre des Nations unies, à Brazzaville, par le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

Organisé par le bureau régional multisectoriel Unesco de Yaoundé, représenté par Christian Ndombi, en sa qualité d'expert régional, cet atelier coanimé avec Jean Omer Ntady, conseiller au patrimoine, au ministère de la Culture et des Arts du Congo, permettra aux séminaristes pendant trois jours d'écouter et d'échanger sur les conventions de 1972 et de 2003. Celles-ci vont aider ensuite à la préparation des dossiers d'inscription des sites et des éléments sur les listes du patrimoine mondial de l'humanité.

S'adressant au nom de Jean Pierre Ilboudo, représentant de l'Unesco au Congo, Richard Bouka a déclaré que cet important atelier est basé sur l'amélioration de l'expertise culturelle nationale dans la maîtrise des Conventions de 1972 et de 2003, respectivement ratifiées par le Congo en 1987 et 2012. Malheureusement elles demeurent peu connues, au point où malgré la grande richesse culturelle du pays, le Congo n'a encore aucun site culturel sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité et aucun élément sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le mandat de l'Unesco en matière de protection du patrimoine



Le ministre de la Culture et des Arts posant avec les experts à l'issue de la cérémonie d'ouverture (crédit photo/Adiac)

culturel est inscrit dans son Acte constitutif qui lui donne la responsabilité « d'assurer aux États membres l'indépendance, l'intégrité et la féconde diversité de leurs cultures ». L'une des actions destinées à assurer l'intégrité et la diversité des cultures est la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel... Cela s'avère nécessaire et indispensable pour le Congo dans la mesure où tombe inexorablement en désuétude une partie du patrimoine matériel et immatériel. Il s'agit, entre autres, du port négrier de Loango, Mbé, Linzolo, ..., mais aussi le Kiébé-Kiébé, la vannerie, l'artisanat, et aussi certains festivals qui méritent d'être connus et valorisés.

Mise en place d'un comité de rédaction

Toutefois, Richard Bouka pense qu'il faut reconnaître les efforts consentis dans la préparation des dossiers d'inscription de Mbé et de la rumba congolaise. A propos de la rumba congolaise, les équipes du Congo et celles de la RDC se réuniront du 27 au 28 février à Kinshasa pour la mise en place d'un comité de rédaction de la candidature pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Un effort que l'Unesco encourage vivement tout en jouant le rôle de facilitateur... « Protéger et sauvegarder au

jour d'hui le patrimoine matériel et immatériel c'est en réalité nécessaire pour contribuer à préserver notre identité pour les générations futures », a-t-il déclaré. Ouvrant le séminaire, le ministre de la Culture et des Arts, a d'abord souhaité la bienvenue aux experts venus du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC), à la cité historique de Brazzaville, membre du réseau ville créative de l'Unesco dans le domaine de la musique, siège du festival panafricain de musique (Fespam).

« L'exercice qui nous réunit ce jour permettra aux experts et participants à l'atelier de revisiter les mécanismes de la mise

en œuvre du cadre normatif de l'Unesco, pour déboucher assurément à la consolidation des acquis. C'est de cela que dépendra une meilleure maîtrise dans la présentation de nos dossiers d'inscription sur les différentes listes du patrimoine », a déclaré le ministre.

En quête permanente de la diversité culturelle, les experts ont identifié des biens et des éléments censés apporter une plus-value aux économies des espaces culturels. C'est ainsi qu'après le Tri National Sangha, en rapport avec la convention de 1972, que trois pays ont en commun, le Congo, la Centrafrique et le Cameroun, cette démarche conduira à creuser davantage dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. « Cette convention qui tend la perche à l'Afrique nous mènera à coup sûr à l'inscription commune par le Congo et la République démocratique du Congo d'un élément en partage, la rumba congolaise, inscription à laquelle nos chefs d'État, Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi Tchilombo attachent un grand intérêt », a déclaré le ministre.

Bruno Okokana




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures



SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**







POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
 E-mail: salespnr@hariomtravels.net
 BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
 E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
 www.hariomtravels.net



Un fournisseur unique pour votre bureau












Agence Pointe-Noire
 98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
 Pointe-Noire - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
 Brazzaville - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
 contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz



www.burotec.biz

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi attendu aux Etats-Unis

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, est attendu à la fin de cette semaine aux Etats-Unis d'Amérique, à en croire le service de la communication de la Présidence de la République.

Ce voyage, le troisième de la série qu'il aura à effectuer au pays de l'Oncle Sam depuis son accession au pouvoir, revêt une importance particulière au regard de l'agenda présidentiel très chargé qui prévoit, entre autres, des entretiens avec des officiels américains. Ces derniers qui attendent du président congolais des signaux forts dans la lutte contre la corruption voudraient sans doute obtenir de ce dernier un engagement ferme. Là-dessus, il y a lieu de noter le satisfécit exprimé par l'Envoyé spécial de Trump dans la région des Grands lacs lors de son dernier passage en RDC. J. Peter Pham avait, à l'oc-

casion, saisi l'opportunité de son séjour congolais pour booster le partenariat privilégié américano-congolais pour la paix et la prospérité scellé en avril 2019 lors de la première visite de Félix Tshisekedi aux États-Unis. Ce contrat, pour rappel, met une emphase particulière sur l'amélioration de la gouvernance, la promotion de la paix et de la sécurité, la lutte contre la corruption, la promotion des droits de l'homme et la création de conditions permettant des investissements américains plus accrus et la prospérité du peuple congolais. L'occasion est offerte aux deux parties, à la faveur du nouveau voyage de Félix

Tshisekedi aux Etats-Unis, de faire une évaluation à mi-parcours dudit partenariat visiblement sur la bonne voie comme en témoigne le récent accord conclu entre le gouvernement congolais et la firme américaine General Electric Conglomérat. Il s'agit d'un accord préliminaire pour le développement des projets dans les secteurs de l'énergie et de la santé. Les projets pris en compte par l'accord pourraient valoir jusqu'à 1,8 milliard, indique-t-on. Ceci témoigne de l'intérêt que les Etats-Unis accordent à la RDC au plan économique, l'objectif étant d'appuyer le gouvernement congolais dans les différents

secteurs d'activités. Pour ce faire, la restauration de la paix, la lutte contre la corruption et l'amélioration du climat des affaires en constituent des préalables pour lesquels l'administration Trump ne transige pas. En opération -séduction aux Etats-Unis, Félix Tshisekedi se doit donc de convaincre les officiels américains sur la nécessité de renforcer ce partenariat privilégié en surfant sur une avalanche des investissements en RDC. Félix Tshisekedi ne manquera pas non plus de prendre contact avec le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) pour l'accéléra-

tion de l'accord formel avec la RDC en gestation, surtout qu'une délégation de cette institution financière internationale vient de boucler sa mission à Kinshasa. Le gouvernement, qui s'est engagé à rencontrer les préoccupations soulevées par le FMI en multipliant notamment les efforts dans la mobilisation des recettes pour répondre aux recommandations de cette institution financière internationale, attend beaucoup du voyage de Félix Tshisekedi aux Etats-Unis. L'enjeu principal est d'arracher un accord formel avec le FMI en vue de faciliter l'octroi des crédits.

Alain Diasso

ARRESTATION DE BLATTNER ET JAMMAL

La FBCP dénonce une sorte de « chasse aux sorcières » contre les étrangers

L'ONG de défense des droits de l'homme souhaiterait que les interpellations en cours en rapport avec les détournements des deniers publics et autres fonds destinés aux projets dans le pays ne visent pas seulement les étrangers mais également des Congolais coupables et tous les complices.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) salue les dernières interpellations liées à la réalisation des projets en rapport avec le programme des cent jours du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Cette ONG recommande, par ailleurs, à la justice congolaise « d'être au milieu du village ». Cette association attend explicitement de la justice congolaise de ne pas poursuivre que les étrangers mais également les Congolais impliqués dans les détournements des fonds alloués à la réalisation de ces projets ainsi que leurs complices. La FBCP note, en effet, que le Libanais Samah Jammal, patron d'une entreprise établie en RDC arrêté le 24 février vers 16 h par le Parquet général de Matete, pour détournement d'un montant de 55 millions de dollars américains. Bien que l'ONG salue son arrestation, elle fait également constater que la justice congolaise serait en train de pratiquer « la politique de deux poids et deux mesures ». « Pour aller très loin, nous disons que la justice est en train de faire la chasse aux sorcières contre les étrangers », indique l'ONG, qui appuie son appréhension par une autre arrestation, le 21 février, d'un autre étranger, de nationalité américaine, David Blattner, président directeur général de Safricas, qui serait arrêté pour raison d'enquête.

L'association fait constater qu'il y a des dossiers similaires de détournement dont les affaires de 15 millions USD, 200 millions USD, etc., qui ont défrayé la chronique et dans lesquelles sont impliqués des Congolais bien identifiés, sans que la justice initie des actions pour suivre ces dossiers. « La justice joue au ping-pong à ce sujet », regrette la FBCP qui note qu'en connaissance des méandres de la RDC, un étranger ne pourrait pas détourner de grandes sommes d'argent sans la complicité des Congolais. « Où sont passés leurs complices ? » se demande cette ONG.

L.D.

MAISONS ET TERRAINS SPOLIÉS

Pius Muabilu promet de remettre l'Etat congolais dans ses droits

Pour le ministre d'Etat chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, qui affirme avoir des dossiers sur ces cas dans les différentes provinces du pays, la RDC devra récupérer son patrimoine, qui échappe à son contrôle depuis plusieurs décennies et promet des sanctions contre les auteurs des actes répréhensibles.

Le ministre Pius Muabilu Mukala a regretté, après une visite le week-end à Nsele et Maluku, que plus de mille quatre cents maisons et parcelles de l'Etat congolais soient spoliées dans les deux communes. « Etant donné que les gens se sont amusés avec le patrimoine de l'Etat, j'agis pour corriger. Cela rentre dans le cadre de mes attributions », a-t-il rassuré. A l'issue de cette descente sur le terrain, le ministre Muabilu, qui affirme avoir reçu une mission du chef de l'Etat et des assignations dans le cadre de ses charges ministérielles, a promis de remettre l'Etat congolais dans ses droits. Mais il demande déjà à tous les occupants des parcelles et maisons concernées à régulariser leur situation.

Notant que cette situation concerne également plusieurs provinces du pays, le ministre promet, par ailleurs, la mise en place d'une commission pour faire

ce travail. A l'en croire, en plus de Maluku et Nsele à Kinshasa, il y a Kibomango et Plaza ainsi que le centre-ville où des particuliers jouissent impunément des immeubles et maisons du patrimoine de l'Etat. « Je demande seulement aux gens de faire attention. Nous allons faire notre travail comme il nous a été demandé par le chef de l'Etat et le Premier ministre », a-t-il promis sur les ondes de la radio Okapi. Le ministre, qui note avoir les dossiers de ces situations pour toutes les provinces du pays, appelle également tous ceux qui peuvent être considérés comme des locataires dans les immeubles et maisons de l'Etat de s'acquitter de leurs obligations. Mais il promet également des sanctions pour les auteurs des actes répréhensibles dans le cadre de ce dossier.

Lucien Dianzenza

RIPOSTE CONTRE EBOLA

Pas de décès parmi les nouveaux cas

Depuis un certain moment, on assiste à une réduction du nombre de décès dus à la maladie à virus Ebola qui sévit depuis le 1er août 2018 dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri.

Le bulletin épidémiologique sur l'évolution quotidien de l'actuelle épidémie indique qu'il n'y a aucun nouveau décès parmi les cas confirmés. Même dans la communauté, aucun décès dû à Ebola n'a été rapporté. La même source souligne, en outre, qu'il n'y a aucun nouveau cas confirmé et aucune personne guérie n'est sortie des centres de traitement Ebola. Les agents de santé sont parmi les personnes exposées à la contamination de la maladie à virus Ebola parce qu'ils sont en contact permanent avec les malades. Grace au renforcement des mesures de protection, il est à noter qu'aucun agent de santé ne figure parmi les nouveaux cas confirmés à la date du mardi 25 février. Le cumul des cas confirmés et probables parmi les agents de santé est de cent soixante-sept, soit 5 % de l'ensemble de ces cas dont quarante et un décès.

L'organisation des activités de vaccination avec le deuxième se poursuit dans deux aires de santé de Karisimbi

à Goma où seize mille six cent trente-sept personnes ont été vaccinées, en date du 22 février, avec le 2nd vaccin Ad26.ZEBOV/MVA-BN-Filo (Johnson&Johnson). Depuis le début de la vaccination le 8 août 2018 avec le premier vaccin rVSV-ZEBOV deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix-neuf personnes ont été vaccinées. Dans les points d'entrée et de sortie, des équipes de riposte y sont postées pour prélever la température sur les voyageurs. Depuis le début de l'épidémie jusqu'au 23 février 2020, le cumul des voyageurs à qui la température prélevée aux points de contrôle sanitaire est de plus de cent cinquante-cinq millions. A la date du 25 février, un total de cent neuf points d'entrée (PoE) et de points de contrôle sanitaire (PoC) a été mis en place dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri afin de protéger les grandes villes du pays et éviter la propagation de l'épidémie dans les pays voisins.

Blandine Lusimana

CHAN 2020

La RDC débute face au Congo Brazzaville dans le groupe B

Au terme du tirage au sort des équipes pour la 6e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) effectué récemment à Yaoundé au Cameroun, la République démocratique du Congo s'est retrouvé dans le groupe B en compagnie de la République du Congo voisin, de la Libye et du Niger. Et les Léopards locaux joueront leur premier match contre les Diabes rouges du Congo Brazzaville.

Les Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC) seront face aux Diabes rouges A' de la République du Congo, le 5 avril, à Douala pour la première journée du groupe B de la 6e édition du Chan. Le coup d'envoi de la rencontre est prévu à 20 h. En deuxième journée, la RDC A' s'opposera, le 9 avril, à la Libye à partir de 17h. Et enfin pour clôturer la phase des groupes, les Léopards joueront le 13 avril contre les Menas du Niger. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour le prochain tour. On rappelle que les Léopards ont remporté, en janvier dernier, la première édition du Tournoi internationale de football de la RDC organisé en guise de préparation de la phase finale du sixième Chan. Le tournoi a réuni la RDC organisatrice,



le Congo Brazzaville, le Niger et le Burkina Faso.

Et en février dernier, la Fédération congolaise de football asso-

ciation (Fécofa) a pris l'option de restructurer le staff technique des Léopards A'. Et Pamphile Mihayo Kazembe, entraîneur prin-

Léopards locaux de la RDC 2020
cipal du Tout-Puissant Mazembe, a été promu sélectionneur des Léopards à la place du Christian N'sengi Biembe qui ne dirigera

désormais que le staff technique des Léopards A. Et pour sa première sur le banc, Pamphile Mihayo a vu son équipe perdre à Brazzaville contre les Lions indomptables A' du Cameroun par zéro but à un. Deo Bato avait inscrit l'unique but du Cameroun qui est pays organisateur du Chan.

Vainqueur en 2009 et 2016 de cette compétition de la Confédération africaine de football réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs, la RDC viendra au Chan 2020 avec l'ambition d'aller le plus loin possible. Pamphile Mihayo comptera sur des joueurs talentueux comme Jackson Muleka, Vinny Bongonga, Glody Likonza, Mukoko Amale, etc.

Martin Engimo

FOOTBALL UNIFFAC DAMES

La RDC affrontera la Guinée équatoriale en finale à Malabo

Les Léopards dames football de la République démocratique du Congo (RDC) affronteront, le vendredi 28 février à Malabo les Nzalang dames de la Guinée équatoriale, en finale de la première édition du tournoi féminin de l'Union des fédérations de football de l'Afrique centrale (Uniffac).



Les Léopards dames avant le coup d'envoi d'une rencontre à Malabo

La compétition se déroule en Guinée équatoriale. En match de la troisième journée de son groupe, les Congolaises ont dominé, le lundi 24 février, les Sao dames du Tchad par quatre buts à deux. Grâce Fwamba Balongo (25^e et 26^e minutes), Kabakaba Nsiala (40^e et 50^e minutes) ont été les buteuses des Léopards au cours de cette rencontre, contre les buts de Solange Larkingam (55^e minute) et Ouantibaye (80^e minute sur penalty) pour le Tchad. Par cette victoire, les Léopards dames comptent sept points et se qualifient pour la finale de cette édition pilote du football féminin de l'Uniffac. L'adversaire en finale, c'est le pays hôte de la compétition, la Guinée équatoriale qui s'est débarrassée de la République centrafricaine lors de son précédent match par quatre buts à un.

Avant de battre les Sao Tchadiennes, les Léopards dames ont eu raison des Fauves dames du Bas-Oubangui de la Centrafrique le samedi 23 février par quatre buts à zéro. En première journée le 19 février à Malabo, les Congolaises ont fait jeu égal avec les Nzalang de la Guinée équatoriale (qu'elles déferont à nouveau à finale) par un but partout. Notons que ce tournoi a regroupé les pays de la Sous-région d'Afrique centrale, notamment la Guinée équatoriale organisatrice de la compétition, la République démocratique du Congo, le Tchad, la République centrafricaine et le Gabon.

M.E.

FOOTBALL-TRANSFERTS

Imbula intéresse Lokomotiv Moscou et Sochi, Kamavuaka à GKS Tychy en Pologne

Deux internationaux congolais sont sur le point de signer de nouveaux contrats. Imbula est sur le point de signer à Sochi en Russie alors que Kamavuaka s'est engagé avec GKS Tychy en D2 en Pologne.

Le milieu international congolais Giannelli Imbula séjourne actuellement en Russie où il discute sur son éventuel transfert. Deux clubs s'intéressent à son profil, alors qu'il vient de se séparer avec Lecce en D1 italienne, avant d'avoir résilié son contrat avec Stoke City auquel il était lié jusque-là. Libre de ses mouvements, Imbula discute donc avec Lokomotive Moscou, actuel deuxième du championnat russe, et FC Sochi, lanterne rouge de ce même championnat qui paraît bien plus intéressé, après avoir engagé l'ancien marseillais et international français Adil Rami.

Rappelons que Giannelli Imbula n'a pas pu convaincre l'entraîneur de Lecce de le garder. Il pourrait donc découvrir un autre championnat après avoir joué à Guingamp et Marseille en France, à Stoke City en Angleterre avant d'être transféré à Porto au Portugal pour 24 millions d'euros pour la saison 2015-2016. Il a aussi joué à Rayo Vallecano en Espagne. Il pourrait donc rebondir dans cette formation et espérer relancer sa carrière de manière satisfaisante à 27 ans.

Pour sa part, le milieu défensif international Wilson Kamavuaka débute sa saison en ce mois de février. Sans club depuis la résiliation à l'amiable de son contrat avec Darmstadt (D2 Allemagne) en septembre 2019 malgré ses trente-deux matchs toutes com-



Giannelli Imbula et Wilson Kamavuaka

pétitions confondues, l'ancien joueur se Sturm Graz en Autriche s'est engagé avec la formation de GKS Tychy en D2 Pologne pour une saison, assortie d'une possibilité de prolongation d'une saison supplémentaire. Né à Duren en Allemagne il y a 29 ans, Wilson Kamavuaka a l'opportunité de relancer sa carrière, lui qui a déjà disputé un

match avec son nouveau club, rencontre amicale remportée par deux buts à zéro face à Gornik Lezna (D3 Pologne). GKS Tychy est huitième au classement avec trente points en vingt journées de championnat, étant en course pour les six premières places qualificatives pour le play-off de la montée en D1.

M.E.

MFILOU

Le maire calme la tension entre la population et la Fondation Olangi Wosho

Les habitants du quartier le Blède, dans le septième arrondissement de Brazzaville, protestent contre l'initiative de la Fondation de clôturer le domaine lui appartenant parce que le mur constitue pour eux un facteur d'enclavement. L'administrateur-maire de Mfilou, Jean Marie Nzinga Ondemba, est descendu sur le terrain le 25 février pour mettre fin à la polémique.



Descente des parties concernées sur le terrain

Sur les collines du quartier le Blède, la Fondation Olangi Wosho dispose d'un domaine aménagé et délimité en 2012 : 142 mètres en amont et 115 mètres en aval sur une superficie de 36492,75 m² précise le titre foncier brandi par la structure pour justifier la légalité de ses actions. Pour sécuriser sa propriété, la Fondation a érigé un mur de clôture en matériaux précaires. La population a déposé une requête au sujet de leur enclavement dû à l'érection du mur. Pour donner suite à leur vœu, les services du contrôle et de la protection des domaines, ainsi que celui de la réglementation et du contentieux de la direction départementale du domaine de l'Etat, avaient procédé à la convocation des parties en conflit. Dans une optique de conciliation, la Fondation Olangi Wosho a concédé un passage de quatre mètres pour faciliter la circulation des personnes et des biens. Pour les habitants, cette concession ne suffit pas. Ils demandent plus d'espace. La Fon-

dation estime, par contre, qu'elle a trop donné de son terrain, il n'est pas question d'en ajouter. « Nous avons volontairement réduit les périmètres de notre domaine en leur concédant trois mètres qui leur sert de servitudes de passage. Nous croyons qu'il est quasiment impossible de faire plus. Nous sommes dans notre domaine. Ils jouissent de nos installations : l'eau, l'électricité, et parfois des sanitaires. La conduite de ces occupants illégaux n'est pas de nature à nous permettre d'autres largesses », a indiqué Paul Mbot, un des responsables de la Fondation Olangi Wosho.

Après échange entre les deux parties, le 25 février, l'administrateur-maire a appelé au calme les jeunes surchauffés avec des pancartes affichant des messages de destruction de l'avenue déjà bitumée par la Fondation tout en sollicitant l'indulgence de celle-ci. « La Fondation Olangi Wosho est bel et bien dans son domaine. Elle n'a

jamais spolié le domaine de qui que ce soit. Nous la remercions d'avoir aménagé la servitude qui aujourd'hui est praticable. Le moment venu, nous allons nous rapprocher des dirigeants de cette communauté qui est dans ses droits, pour solliciter encore leur indulgence pour qu'elle cède encore cinq mètres afin que l'avenue puisse être opérationnelle de bout en bout. Il faut négocier parce que le domaine de la fondation est juridiquement protégé », a déclaré Jean Marie Nzinga Ondemba.

Cette situation relance le débat sur les occupations anarchiques qui prennent des proportions importantes notamment dans cette zone du septième arrondissement de la capitale. Le 14 janvier dernier le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, annonçait, en présence des propriétaires terriens, la mesure gouvernementale concernant le lotissement des zones périphériques.

Rominique Makaya

CRISE AU JUDO

Le ministère veut mettre un terme au chaos

Le ministre des Sports et de l'Education physique, Hugues Ngouelondélé, a mis en place, le 17 février, un comité visant à normaliser la situation qui prévaut depuis plusieurs années au sein de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda).

« En accord avec le président de la Fédération internationale de judo (FIJ), Maruis Vizer et le président de l'Union africaine de judo, Habib Sissoko, il est mis en place un comité de normalisation au sein de la Fecojuda », renseigne la décision ministérielle.

Ce comité trouve son fondement dans les recommandations exposées dans la lettre du secrétaire général de la FIJ, suite au rapport de Michel Huet, délégué de la FIJ sur la situation de la Fecojuda. Il est présidé par Mohamed Azzoug, représentant de l'UA de judo. Gin Clord Samba Samba, Fernand Romain Ondono, Marien Ngouabi Ikama, Arnaud Wamba Sassou Nguesso et Caloger Andrenic Aya complètent la liste des membres de ce comité. Parmi les missions de ce comité, il y a, entre autres, la définition des conditions d'affiliation des clubs dans le respect des lois, de la compétence, d'enseignement et de la sécurité pour la pratique du judo ; la vérification de la conformité des statuts au regard des dispositions imposées par le gouvernement ainsi que l'organisation de l'assemblée générale électorale (AGE) de 2020, une fois que les conditions seront réunies.

Afin de liquider les affaires courantes de la Fédération, une cellule dirigée par Gin Clord Samba Samba, entouré de Marien Ngouabi Ikama et d'Arnaud Wamba Sassou N'Gouesso a été mise en place.

Selon une source proche du dossier, le nœud du problème se situe au niveau du corps électoral. On estime que les deux parties doivent mettre de côté leur ego et chercher à trouver une solution sage sur la question du corps électoral. « Le camp de Marien Ikama souhaite le renouvellement du corps électoral tandis que le côté adverse pense que cela va tirer en longueur et l'AGE risque de subir des lourds retards accompagnés des conséquences importantes sur le judo », indique la source.

Elle ajoute qu'il est mieux de laisser le même corps électoral puisque c'est ce dernier qui avait voté le bureau sortant et jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de championnat communal ou national pour pouvoir changer les électeurs. « Il y a quelque temps, la chambre de conciliation d'arbitrage du sport avait, par sentence de son jugement du 10 mai 2014, enjoint à la Fecojuda de procéder à l'affiliation dans les brefs délais des clubs remplissant les conditions requises », précise la même source.

La crise qui règne au sein de la Fecojuda a duré et il est temps que la tutelle mette en place les moyens devant permettre aux talentueux judokas congolais de s'exprimer lors des compétitions nationales et internationales.

Rude Ngoma

PRÉPARATIFS DU CHAN CAMEROUN 2020

Le Congo affronte le Rwanda en amical vendredi à Kigali

Après avoir fait jeu égal à Kintélé face aux Lions Indomptables du Cameroun (1-1), les Diables rouges se sont rendus à Kigali, hier, dans le but de livrer le 28 février un autre match test contre les Amavubi, l'équipe nationale du Rwanda A', qualifiée elle-aussi pour la phase finale.

Le staff technique des Diables rouges multiplie des rencontres amicales avec les équipes qualifiées pour la 6^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) pour permettre au onze national congolais de retrouver la plénitude de ses moyens avant le début de la phase finale. « Ce sont des matches qui vont permettre aux Diables rouges d'acquiescer ou gagner un plus en expérience », disait Barthélémy Ngatsono après le match contre le Cameroun. Ce match avait, en effet, montré les forces et les faiblesses de l'équipe dont il a la charge avec une mission précise : atteindre au moins le dernier carré de la compétition.

Jouer le Rwanda constitue un vrai test avant d'aborder les choses sérieuses le 5 avril au stade de Japoma à Douala face aux Léopards de la République démocratique du Congo. Les Amavubi sont parmi les sélections les plus régulières dans cette compétition. Au Cameroun, les Rwandais participeront à leur quatrième phase finale après 2011, 2016 et 2018. Quart-finalistes



Les Diables rouges abordent le dernier virage de leur préparation avec beaucoup de sérieux. Adiac

chez eux à la maison en 2016, les Amavubi caressent eux aussi l'envie d'aller le plus loin possible. La 6^e édition du Chan se disputera du 4 au 25 avril au Cameroun. Le Rwanda est logé dans le groupe C avec le Maroc, le Togo et l'Ouganda. Le Congo est placé dans le groupe B avec la RDC, le Niger et la Libye.

Par rapport à l'équipe qui a affronté le Cameroun, Barthélémy Ngatsono a apporté quelques changements concernant l'effectif qui a affronté le Cameroun, le 20 février à Kintélé. Les joueurs Bercy Langa Lessé, Wilfrid Nkaya (qui avaient débuté comme titulaires) et Grâce Batekouahou ne figurent plus sur la liste des vingt-trois

sélectionnés. Le sélectionneur a fait confiance à trois gardiens, sept défenseurs, huit milieux du terrain et cinq attaquants pour effectuer le déplacement. Une chance à saisir pour figurer sur la liste définitive.

La liste des convoqués

Gardiens : Pavhel Ndzila (Etoile du Congo), Giscard Mavougou (AS

Cheminots), Perrauld Ndinga (AS Otho)

Défenseurs : Dimitri Davy Bissiki Magnokélé (AS Otho), Varel Joviale Rozan (Etoile du Congo), Cosme Atoni Mavougou (JST), Prince Mouandza Mapata (Diables noirs), Landry Francis Nsenda Bakima (AS Otho), Julfin Ondongo (Etoile du Congo), Faria Jobel Ondongo (AS Otho).

Milieux du terrain : Gautrand Ngouénimba (Etoile du Congo), Darel Nkounkou Maleka (V Club Mokanda), Arddy Santous Mboussa (AS Cheminots), Chandrel Massanga Matondo (Cara), Prince Obongo (Diables noirs), Mignon Etou Mbon (Etoile du Congo), Hardy Samarange Binguila (Diables noirs), Harvy Itali Ossété (Diables noirs)

Attaquants : Yann Mokombo (Etoile du Congo), Racine Louamba (Diables noirs), Rox Oyoh Thoury (Diables noirs), Judea Mouandzibi (Interclub) et Bersyl Obassi Ngatsongo (AS Otho).

James Golden Eloué